Image not found or type unknown

Facturation des charges d'une entreprise à domicile

Par **Alexandre32**, le **05/02/2009** à **12:46**

Bonjour,

Actuellement gérant d’un SARL qui vend du matériel informatique par Internet.

Je souhaiterai installer mon entreprise à mon domicile et j’aimerai savoir si je pouvais facturé une partie du loyer de mon domicile dans les charges de l’entreprise.
Et sous quelles conditions est ce possible ?

Par **Visiteur**, le **05/02/2009** à **12:56**

bonjour,

oui possible... au prorata de la surface de votre bureau..

il ne faudra pas oublier de déclarer ce loyer en revenus foncier dans votre déclaration perso....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés